

## Importance et avenir de la place financière suisse

Fabienne Gautier, Présidente de l'UIPF

Le 30 août dernier, lors du 81<sup>ème</sup> Congrès des Suisses de l'étranger, le thème abordé fut l'importance de la place financière suisse et son avenir face à une concurrence mondiale grandissante.

Un des intervenants, Monsieur Jean-Pierre Roth, Président de la Direction Générale de la Banque Nationale Suisse a rappelé que « l'image de notre pays est le plus souvent constituée de clichés qui nous collent à la peau ».

« La Suisse, pays des banques et des comptes numérotés ». Ce cliché associe inévitablement la place financière suisse à un secret bancaire. Et Jean-Pierre Roth de constater que « dans tout scénario cinématographique le produit d'un hold-up ou d'une rançon se dirige forcément vers Zurich ou Genève ». Pire encore le cliché secret bancaire est lié aux activités criminelles.

Aujourd'hui, je crois que l'on peut affirmer que le développement et la réussite de la place financière ne dépendent pas du secret bancaire.

Ainsi que l'a précisé Monsieur Roth :

- « La production de services financiers correspond à une longue tradition helvétique
- Notre pays dispose d'avantages comparatifs dans la production de services financiers ; la tradition de protection de la sphère privée, en d'autres termes le secret bancaire, constitue l'un de ces avantages comparatifs
- L'expansion de notre place financière est une évolution logique de notre structure économique et le résultat de la globalisation des marchés financiers."

La place financière helvétique est incontestablement un secteur important de l'activité économique du pays, tant en terme de valeur ajoutée que de places de travail et de ressources fiscales. »

Il n'est nul doute que comme toute activité économique, celle de la place financière, ou l'activité de production de services financiers, si vous préférez, est soumise aux règles de la concurrence, défi constant auquel elle est confrontée.

Jean-Pierre Roth soulève également que le secteur bancaire helvétique a toujours su se développer dans un marché international. Et de dire « le fait que notre pays soit le seul pays européen qui n'ait jamais connu de restrictions aux exportations de capitaux, montre que nous ne craignons pas la concurrence des autres places financières. En exposant constamment le secteur bancaire suisse à la concurrence internationale, nous l'avons aussi obligé à rester compétitif ».

Ne peut pas jouer un rôle important dans la place financière internationale qui veut. Le premier élément indispensable à la constitution d'une place financière solide est la forte capacité d'épargne. Dans son exposé<sup>(1)</sup>, Jean-Pierre Roth souligne que « la Suisse a un rôle naturel à jouer dans le financement de l'économie mondiale, car sa capacité d'épargne dépasse de loin ses

besoins intérieurs de financement. L'abondance de l'épargne et la stabilité des prix font de la Suisse le pays européen disposant des taux d'intérêt les plus bas ».

Mais je relève au passage qu'il faut un certain nombre de conditions cadres favorables, ce que notre pays est en mesure d'offrir, pour un développement durable d'une place financière. Ces conditions cadres, sont certainement des atouts de notre place financière, et de surcroît, favorisent son essor :

- Environnement politique stable, garant de continuité juridique
- Législation appropriée assurant l'intégrité et la stabilité du système financier
- Population ouverte au monde et au dialogue multiculturel
- Main-d'œuvre bien formée et qui s'adapte à un environnement en constante évolution
- Secteur financier capable de se donner les outils nécessaires à une bonne gestion

La Suisse n'est plus aujourd'hui la seule à assurer un environnement politique stable constate Monsieur Roth. Mais elle demeure l'un des rares pays qui veillent à la protection de la sphère privée des individus.

Grâce à l'augmentation du revenu par tête d'habitant, l'épargne nationale croît plus rapidement que les besoins financiers du pays. Aujourd'hui, notre capacité de financement externe progresse puisqu'elle s'élève à plus de 8% du revenu national, alors qu'il y a 30 ans, elle était autour des 2 %.

Dans le domaine de la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme, notre législation financière est en constante transformation. Plus encore, la Suisse joue un rôle de pionnier. Et Jean-Pierre Roth de préciser : « La surveillance de nos marchés financiers évolue maintenant vers une surveillance consolidée des banques et des assurances ».

La place financière helvétique est dotée de systèmes de paiement et de règlement de haute technologie qui assurent une exécution efficace et rapide des transactions financières.

On peut aisément confirmer que des efforts assidus sont faits dans le domaine de la formation, qu'elle soit continue ou universitaire, en vue d'assurer et de promouvoir les connaissances en matière de finance et de gestion en constante évolution.

Je suis persuadée qu'aujourd'hui le secteur financier est devenu l'un des piliers de l'économie suisse. Il représente près de 13% du produit intérieur brut.

Comme vous le savez certainement, à Genève, il représente 25% de la valeur ajoutée cantonale. Au Tessin, il est de l'ordre d'environ 20%, alors qu'à Londres et Frankfurt, il ne représente que 10% de la valeur ajoutée régionale. Seule New York obtient une valeur équivalente à Genève.

Notre place financière helvétique qui est un secteur clé en matière de valeur ajoutée et d'emploi est incontestablement une source importante de recettes pour les caisses publiques, l'Etat. En 2002, l'impôt perçu sur les bénéficiaires des banques représentait 2 milliards de francs, soit environ 4 % des recettes de la Confédération. D'autre part, 10% des recettes fédérales sont assurées par l'impôt anticipé et le droit de timbre sur les transactions. Pour être tout à fait cohérent, il convient d'ajouter le produit des impôts directs perçus sur les revenus salariaux versés par les banques, qui font également partie des recettes de l'Etat.

Je relèverai encore de l'exposé<sup>(1)</sup> de Monsieur Roth qu'il est estimé « que plus du quart du marché mondial de la gestion de fortune transfrontalière est en mains suisses. L'essor de la place financière helvétique ne se situe donc pas dans le domaine du crédit ou de la banque d'affaires, mais bien dans l'activité de la gestion de fortune. Ces activités présentent également l'avantage d'être moins sensibles aux fluctuations de la conjoncture que les activités de crédit, mais elles font l'objet d'une concurrence féroce sur le plan international.

Aux yeux de Jean-Pierre Roth « augmenter le savoir-faire de notre place financière et renforcer la confiance qu'elle inspire sont les deux défis de l'heure ».

Pour Monsieur Roth, augmenter le savoir-faire signifie une amélioration constante de la qualité des services financiers. Pour relever ce défi, les établissements suisses doivent investir dans la formation et la rationalisation, adapter leurs produits aux besoins spécifiques de leurs clients.

Monsieur Roth souligne que « renforcer la confiance est tout aussi nécessaire car aucune relation financière durable ne peut s'établir sans la confiance de la clientèle. Ici l'intégrité joue un rôle essentiel ».

« La Suisse occupe aujourd'hui une position de pointe en matière de blanchiment d'argent. Cet effort doit se poursuivre pour que les vieux clichés disparaissent ».

En conclusion, la place financière helvétique, exposée à une forte concurrence internationale, ne pourra assurer son avenir « qu'en soignant ses conditions-cadres, en augmentant continuellement son savoir-faire et en renforçant la confiance dans la solidité et la probité de son secteur économique».

---

<sup>(1)</sup> [Lien sur le texte original de Jean-Pierre Roth sur le site de la BNS , au format PDF >>>](#)